

50^{ème} anniversaire de jumelage avec Fribourg-en-Brisgau - Organisation d'un voyage d'une journée à Fribourg-en-Brisgau pour la population bisontine - Convention avec l'Office de Tourisme et des Congrès de Besançon

Mme l'Adjointe GERDIL-DJAOUAT, Rapporteur : A l'occasion des 50 ans de jumelage entre Besançon et Fribourg-en-Brisgau, la Ville de Fribourg invite un groupe de 300 Bisontins à visiter notre ville jumelée allemande, le samedi 27 juin prochain.

Au programme de la journée, après un accueil par les autorités de la ville, les Bisontins seront répartis dans différents groupes pour une visite guidée de la ville. En début d'après-midi les personnes intéressées pourront visiter l'éco-quartier Vauban ou la Maison de la forêt de Fribourg. Ils pourront même, à l'issue de la visite de l'éco-quartier Vauban, rencontrer quelques habitants et échanger avec eux sur la participation citoyenne à l'aménagement de ce quartier.

Ce type de voyage a déjà été organisé en 1999 avec 200 Bisontins et avait connu alors un grand succès.

La Direction des Relations Internationales et de l'Enseignement Supérieur organisera le déplacement en car jusqu'à Fribourg-en-Brisgau.

Le nombre de places étant limité, les Bisontins devront s'inscrire préalablement et ce, dans le courant du mois de mai.

Les Bisontins seront répartis en 6 cars.

Deux de ces cars seront réservés aux différentes maisons de quartier municipales qui pourront ainsi faire profiter leur public de conditions avantageuses pour ce voyage (sur la base de la délibération de juin 2008 fixant les tarifs des sorties familiales) tout en profitant sur place de l'organisation de la ville de Fribourg. La Direction des Relations Internationales et de l'Enseignement Supérieur prendra en charge, sur ses crédits, le coût d'un car. La Direction Vie des Quartiers assumera sur ses crédits le coût du second, gèrera les inscriptions et encaissera les recettes provenant des inscriptions des participants des deux cars.

Pour les 4 cars restants, il sera fait appel à l'Office de Tourisme et des Congrès de Besançon. Habitué à gérer des billetteries, l'Office de Tourisme et des Congrès se chargera des inscriptions pour cette journée, tant pour les places dans les bus que dans les groupes de visite, ce qui simplifiera l'organisation générale de cette journée.

En contrepartie de ce service, l'Office de Tourisme et des Congrès percevra une commission d'1 € sur chaque billet émis.

De ce fait, le voyage en bus sera proposé aux Bisontins au prix de 20 € par personne (10 € pour les enfants de moins de 12 ans).

Une régie temporaire de recettes sera créée à cette occasion, permettant ainsi à l'Office de Tourisme et des Congrès d'encaisser ces participations pour le compte de la Ville de Besançon.

A l'issue de la manifestation, l'Office de Tourisme et des Congrès reversera à la Ville l'intégralité de la participation collectée auprès des Bisontins. La Ville se chargera, quant à elle, de régler la facture du transporteur et de verser à l'Office de Tourisme et des Congrès sa commission de 1 € par billet.

Une convention réglant les différents aspects de cette collaboration sera signée entre la Ville et l'Office de Tourisme et des Congrès.

Les crédits nécessaires à cette opération seront proposés au Conseil Municipal lors d'une prochaine décision modificative.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité :

- à se prononcer sur ces propositions
- à autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer toute convention à intervenir avec l'Office de Tourisme et des Congrès à ce sujet.

«M. Edouard SASSARD : Simplement pour une petite remarque sur la partie Relations Internationales. En Commission n° 1, on a parlé justement du jumelage entre Fribourg, Besançon etc, et puis il y a eu une présentation hyper intéressante sur l'ensemble des échanges avec différents pays. Au-delà des visites et des échanges, c'est-à-dire des jeunes, de la Faculté, des Universités, est-ce que l'on ne devrait pas davantage imposer la partie économique ? On se rend compte que Besançon et la Franche-Comté en général sont de très mauvais exportateurs, c'est vraiment une catastrophe. Est-ce que l'on ne peut pas lier des partenariats, peut-être que c'est dans les tuyaux, entre justement les relations internationales, par exemple les conseillers extérieurs du commerce qui sont vraiment dans l'attente de cela et nous mettre en relation par exemple avec la Commission 3 de la CAGB sur Economie, emploi etc., c'est-à-dire qu'à chacun des voyages, se poser la question de savoir si on peut emmener des chefs d'entreprise ou des représentants de chefs d'entreprise ou de CCI, etc., à chaque voyage, parce que tout se tient à la fois au niveau social, universitaire, santé et puis aussi économique, imposer quelque part la vision économique.

M. LE MAIRE : Je ne sais pas si vous faites partie du voyage à Fribourg, mais vous avez vu dans le programme, il y a la visite d'une usine très célèbre d'après ce que j'ai pu lire dans la presse locale.

Au-delà de cela, nous sommes assez d'accord avec vous là-dessus, c'est ce qui se fait, il y a déjà eu des visites d'entreprises et il y a aussi tout un travail intéressant qui est réalisé, entre autres par la délégation Maîtrise de l'Energie, Développement Durable, sur tout ce qui touche au niveau économique, autour du développement durable, parce que là il y a une véritable niche. Cela correspond bien aux qualifications de notre région et Fribourg-in-Brisgau est très en avance dans ce domaine-là, on peut dire que ce sont les leaders européens du développement durable en matière économique. Je crois qu'il est prévu la participation à des salons en commun. Il faut creuser cette piste-là en matière économique, je suis d'accord là-dessus. Par contre au niveau des universités cela fonctionne à mon avis assez bien. Vous savez, les jumelages ce n'est pas lié uniquement au folklore, ils ont beaucoup évolué. Il faut se rappeler que lorsque Jean MINJOZ a mis ce jumelage en place il y a cinquante ans, en 1959, on était en pleine guerre froide. C'était aussi quinze ans après la fin de la guerre, c'est-à-dire que quinze ans auparavant nos pères et nos grands-pères s'étaient acharnés les uns contre les autres et il y a eu un très grand courage de la part de Jean MINJOZ et des équipes municipales à Besançon et à Fribourg, de décider de se jumeler. C'est vrai qu'à l'époque cela a été plutôt des rapports conviviaux, parce qu'il fallait recréer une certaine convivialité. Des associations, comme celle du quartier de Bregille, s'étaient fiancées avec un quartier, oui fiancées on peut le dire, jumelées avec un quartier de Fribourg, le quartier de Saint-Claude également et des écoles. Il y a même eu beaucoup de mariages franco-allemands. Les choses étant ce qu'elles sont, maintenant on ne craint plus beaucoup l'Allemagne d'un point de vue «guerrier» et il faut que les jumelages évoluent, c'est ce à quoi s'attache Fanny GERDIL. Il faut qu'ils aillent plus dans le développement économique mais nous ne pouvons pas non plus nous substituer aux organismes consulaires dont c'est la responsabilité. Par contre nous pouvons être à leurs côtés pour le faire et je crois que si des initiatives sont prises par la Chambre de Commerce et d'Industrie, par le groupement des industries et d'autres, on est tout à fait d'accord pour travailler avec eux.

Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT : A l'Assemblée Nationale, c'est le genre de questions qui s'appellent les questions «passe-plat» et je remercie Edouard de l'avoir posée. Tout cela pour dire qu'on avait évoqué l'idée il y a déjà une année, d'un club des ambassadeurs sur laquelle on est en train de travailler et qu'on est en train de finaliser. D'ailleurs Edouard, à l'époque, on avait essayé de trouver des dates pour aller voir Jean-Pierre MARTIN ensemble. Donc finalement je l'ai rencontré une première fois, on retournera le voir certainement à la rentrée lorsqu'on aura vraiment défini les contours de ce qu'il est possible de faire et de l'enjeu effectivement qui sera un des enjeux des années futures au niveau des

relations internationales, à savoir comment faire pour jumeler Agglomération et Ville sur les Relations Internationales, sachant que les villes moyennes et les villages de l'Agglomération ont aussi leur propre partenaire donc c'est effectivement aussi un élément capital et c'est pour cela que des contacts sont d'ores et déjà pris avec l'Agglomération.

M. Jean ROSSELOT : Dans le prolongement de ce que souhaitait Edouard SASSARD, je reviens à ce que j'ai souvent prôné ici mais qui n'a pas été enregistré. Vous dites que les jumelages ont évolué mais pas vraiment à Besançon. Bien sûr, il y a cinquante ans la diplomatie des peuples a fait son oeuvre et c'est tant mieux mais l'Etat reste grand absent, et on a trente ans de retard et il n'y a pas moyen de le faire pénétrer dans la psychologie de ceux qui gouvernent cette Ville, l'Etat est absent de nos relations internationales. Il y a les consulats, mais il y a surtout les ambassades économiques qu'on appelle les postes d'expansion économique. Je n'ai jamais pu vous faire comprendre que pour développer justement des relations à l'échelon industriel et à l'échelon économique, commercial, au niveau d'une agglomération, il fallait -et je ne l'entends pas plus chez Fanny GERDIL, jamais la référence à cela- commencer par s'appuyer sur les postes d'expansion économique qui sont de hauts fonctionnaires spécialisés dans l'analyse des possibilités justement de développement à l'échelon décentralisé, c'est-à-dire à l'échelon des coopérations entre villes et ce qui y ressemble dans les pays différents, spécialisés dans l'analyse des possibilités et qui peuvent nous aider.

Deuxième observation : il faudrait mutualiser l'action internationale pour la rendre plus efficace. Je prends le cas d'un pays prometteur : la Chine. La Région avait ouvert la voie ; pourquoi n'y aurait-il pas un bloc constitué de la Région, de l'Agglomération, du Département et de la Ville ? Mais surtout appuyons-nous sur les postes d'expansion économique comme éclaireurs justement de ce que demandait Edouard SASSARD, à savoir le développement au-delà des liens sentimentaux, de possibilités de développement, d'opportunité économique pour notre Ville.

M. LE MAIRE : Je pense que la Ville peut tout faire mais on peut quand même aussi s'interroger sur l'action de celles et ceux dont c'est aussi la responsabilité. Il y a des organismes consulaires qui sont là pour cela. Il y a par exemple dans la métallurgie un organisme qui s'appelle l'UIMM, l'Union des Industries Mécaniques et de la Métallurgie, il y a la Chambre de Commerce et d'Industrie, je crois d'ailleurs qu'ils font des choses. Nous sommes à leurs côtés pour le faire, la Ville ne peut pas non plus être partout, nous devons favoriser cela et c'est ce que nous essayons de faire».

Après en avoir délibéré, et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

MM. GIRARD et MONNEUR n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 18 mai 2009.